



Americans for Democracy & Human Rights in Bahrain  
1001 Connecticut Avenue NW, Suite 205  
Washington, D.C. 20036, États-Unis

M. Jérôme CAUCHARD  
Ambassadeur de la République Française auprès du Royaume de Bahreïn  
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères  
37 Quai d'Orsay, 75007  
Paris, France

Washington, D.C., le 02 Octobre 2019

M. Cauchard,

Au nom de notre organisation *Americans for Democracy & Human Rights in Bahrain* (ADHRB), je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous féliciter pour votre nomination en tant qu'Ambassadeur de la République Française auprès du Royaume de Bahreïn, un poste d'une importance cruciale.

Avant votre voyage au Bahreïn, pour présenter vos références et prendre votre place, nous voulons attirer votre attention sur nos préoccupations profondes concernant les restrictions imposées par le gouvernement Bahreïnite dans l'espace politique et la suppression généralisée et systématique des libertés fondamentales et des Droits de l'Homme dans le pays. Lorsque vous assumerez vos responsabilités, nous vous exhortons à utiliser votre position afin de soulever les préoccupations internationales concernant la suppression des droits, le ciblage des militants politiques de l'opposition, la détention de chefs religieux chiites, les attaques répétées envers les manifestations pacifiques et les allégations crédibles de torture systématique perpétré par des officiers Bahreïnites de haut niveau. Nous vous invitons durant votre mandat à rencontrer des militants, des défenseurs des Droits Humains et des membres de l'opposition politique, et de vous positionner comme guide en matière de droits de la personne.

Nous nous inquiétons depuis longtemps des mesures prises par le gouvernement Bahreïnite pour restreindre drastiquement l'espace réservé à l'opposition politique. Avant même que les manifestations massives en faveur de la démocratie n'éclatent en février 2011, des [préoccupations](#) avaient été soulevées au sujet du [remaniement arbitraire](#) des parcelles électorales lors des élections parlementaires et du rejet du principe de « une personne, un vote ». En 2010, lors des élections de la Chambre Basse du Parlement – la seule instance élue au Bahreïn – l'opposition politique, dirigée par *Al-Wefaq*, le plus grand groupe d'opposition politique, et un parti politique chiite, avait remporté 64 % de l'électorat, mais [n'avait obtenu](#) que 18 des 40 sièges au Parlement. Suite à ces élections l'opposition avait continué à exprimer ses préoccupations au sujet de l'ingérence électorale du gouvernement. En 2014, peu avant les élections de la Chambre Basse du Parlement, *Al-Wefaq*, le groupe laïque de gauche « National Democratic Action Society » (également connue sous le nom de *Wa'ad*) et d'autres partis d'opposition avaient [boycotté](#) les élections afin de dénoncer leur caractère injuste.

Depuis, le gouvernement du Bahreïn continue de prendre de nouvelles mesures pour supprimer toute opposition politique. En décembre 2014, le gouvernement [avait convoqué](#) Cheikh Ali Salman, secrétaire-général d'*Al-Wefaq*, pour un interrogatoire fondé sur des motifs vagues tels que la « violation de certains aspects du droit » et l'avait accusé d'« incitation à la haine contre le régime ». En juillet 2015,

il est [condamné](#) à quatre ans de prison pour des accusations que Amnesty International avait classifié comme étant « uniquement pour avoir exprimé pacifiquement son opinion ». Cette initiative avait alors suscité [l'inquiétude](#) du Ministère Français de l'Europe et des Affaires Étrangères. Un an plus tard, le gouvernement [accuse](#) le parti *Al-Wefaq* d'encouragement au terrorisme, ouvrant la voie à un tribunal pour ordonner sa dissolution. Cette décision avait suscité une condamnation internationale, notamment de la part du [Ministère Français de l'Europe et des Affaires Étrangères](#) et de l'ancien [Secrétaire-général des Nations Unies, Ban Ki-moon](#). Nonobstant, en mai 2017, un tribunal [ordonna](#) la dissolution de *Wa'ad*, décision confirmée et appliquée en octobre 2018. En novembre de la même année, seulement deux semaines avant les élections de la Chambre Basse du Parlement, Cheikh Ali Salman fut [condamné](#) à la prison à vie pour « espionnage », attirant à nouveau la condamnation du [Ministère Français de l'Europe et des Affaires Étrangères](#).

Après la dissolution d'*Al-Wefaq* et de *Wa'ad*, et avant les législatives de novembre 2018, le gouvernement Bahreïen restreint davantage l'espace politique de l'opposition en adoptant une [loi](#) interdisant à ceux qui ont appartenu à un groupe de l'opposition dissout d'occuper ou de prétendre à un poste élu. La loi interdit également la participation de toute personne ayant reçu une peine d'emprisonnement de plus de six mois. Elle a donc impacté des milliers de Bahreïens, non seulement membres des partis dissous, mais aussi des prisonniers d'opinions, arrêtés sur la base d'accusations relatives aux libertés d'expression et de réunion. On estime que le Bahreïn détient aujourd'hui jusqu'à [4000 prisonniers politiques](#), ce qui en fait l'un des plus grands geôliers par habitant du Moyen-Orient. Malgré [ces restrictions](#), les élections de novembre 2018, cependant elles n'étaient ni libres ni équitables.

En plus de cibler les militants de l'opposition politique, le gouvernement Bahreïen s'est engagé dans une campagne d'arrestation des défenseurs des Droits Humains. Parmi les personnes emprisonnées figure [Nabeel Rajab](#), l'un des plus éminents défenseurs des Droits de l'Homme au Bahreïn. M. Rajab [est détenu](#) depuis son arrestation en juin 2016. Il a été condamné à deux ans de prison en 2017 pour des accusations en lien avec la liberté d'expression, suite à des entretiens télévisés qu'il avait donné en 2015 et 2016. En 2018, il fut de nouveau condamné à cinq ans de prison pour avoir tweeté des commentaires critiques de la guerre au Yémen et mentionné l'usage de la torture dans la prison de Jau. Sa peine de cinq ans a été [confirmée](#) le 31 décembre 2018. Il restera emprisonné au moins jusqu'en 2023. Son cas a attiré l'attention du [Ministère Français de l'Europe et des Affaires Étrangères](#) ainsi que du [Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme](#). Cependant, de nombreux autres militants des Droits Humains demeurent en prison, y compris des membres du [Bahreïn 13](#) – des chefs religieux, activistes, militants politiques et défenseurs des Droits Humains – tels que M. Hassan Mushaima, M. Abdulhadi Alkhawaja et Dr. Abduljalil Alsingace.

Nous sommes également grandement préoccupés par le recours du gouvernement Bahreïen à des représailles contre des militants afin de les empêcher de s'engager dans des mécanismes internationaux de défense des droits de la personne, tels que les Nations Unies. Le Secrétaire-général Adjoint aux Droits de l'homme (ASG), Andrew Gilmour, a soulevé à plusieurs reprises ses préoccupations au sujet du Bahreïn, mentionnant le royaume dans cinq de ses sept derniers rapports. Dans le [rapport de 2019](#), Gilmour s'est dit préoccupé par le harcèlement et l'intimidation continus contre les représentants de la société civile Bahreïenne et les défenseurs des Droits Humains travaillant avec le Conseil des Droits de l'Homme (HCDH-ONU). Il a souligné les cas de M. Sayed Ahmed Alwadaei, basé à Londres, Mme. Hajer Mansoor – la belle-mère de M. Alwadaei – [Mme. Ebtisam Alsaegh](#), Mme. Medina Ali, Mme. Najah Yusuf et M. Rajab. Le rapport exprime également des préoccupations au sujet des [interdictions de voyage](#) et des détentions arbitraires en guise de représailles contre les militants.

Récemment, le gouvernement s'est mit à utiliser les procès en masse pour condamner des centaines d'individus. Depuis janvier 2018, il y a eu cinq procès collectifs, au cours desquels 505 personnes ont été condamnées. En janvier 2019, la Cour d'appel du Bahreïn a confirmé la condamnation de 115 individus dans le procès de masse des « Brigades Zulfiqar ». La décision de la cour a été rendue en dépit des allégations, y compris par les [Procédures Spéciales des Nations Unies \(ONU\)](#) selon lesquelles des fonctionnaires ont torturé les accusés afin d'obtenir des aveux. Le 27 février 2019, le Bahreïn a rendu un verdict dans un autre procès de masse de 171 accusés, condamnant 167 personnes à des peines de prison pour leur participation à un sit-in non-violent dans le village de Duraz. Les Procédures Spéciales des Nations Unies avaient également soulevé des préoccupations concernant la situation à Duraz, en particulier l'usage excessif de la force par les forces de sécurité bahreïniennes lors de manifestations pacifiques, ainsi comme l'arrestation et la subséquente détention des manifestants dans des endroits où ils sont soumis à la torture et aux mauvais traitements. Le 27 mai 2019, la Cour d'appel a confirmé leur condamnation, bien que certains aient vu leur peine réduite.

Le 16 avril 2019, la quatrième Haute Cour pénale du Bahreïn a rendu son verdict dans le cadre d'un procès en masse de la cellule dite « [Hezbollah Bahreïnien](#) », malgré les préoccupations concernant la détention arbitraire, la torture et les mauvais traitements infligés aux 169 accusés. Le tribunal a finalement acquitté 30 accusés mais révoqué la citoyenneté de 138 personnes. 69 accusés ont été condamnés à la prison à perpétuité, 39 à 10 ans de prison, 23 à 7 ans de prison et huit à cinq ans de prison ou moins. En réponse, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, Mme. Michelle Bachelet, [a publié une déclaration](#) dans laquelle elle s'est dit « alarmée par la décision du tribunal du Bahreïn qui a révoqué la nationalité de 138 personnes après un procès en masse » et a exprimé sa préoccupation que : « les procédures judiciaires n'ont pas respecté les normes internationales de procès équitable ».

Suite à la désapprobation internationale de ces déchéances de nationalité en masse, le 20 avril 2019, le Roi Hamad du Bahreïn a [rendu](#) une ordonnance rétablissant la citoyenneté de 551 personnes précédemment dépouillées de leur citoyenneté pour cause de condamnation criminelle. Depuis 2012, le gouvernement Bahreïnien a dénationalisé 990 personnes, ce qui signifie que le statut de 439 personnes nées avec la citoyenneté bahreïnienne reste inconnu. Beaucoup d'entre eux sont encore condamnés à mort ou à la prison à vie.

Ces dernières années, le Bahreïn a augmenté le nombre de condamnation à mort: 15 personnes en 2017 et 12 en 2018. Le 28 janvier 2019, la Haute Cour d'appel du Bahreïn a confirmé les [condamnations à mort](#) prononcées contre M. Ali Alarab et M. Ahmed Almalali. Les deux avaient affirmé que des forces de sécurité les avaient torturés pour qu'ils produisent des aveux et les deux ont été condamnés suite à des procès iniques. Le 27 juillet, le Bahreïn a exécuté Alarab et Almalali, ainsi qu'un citoyen du Bangladesh sur qui on sait peu de choses. Leurs exécutions sont les premières depuis janvier 2017, lorsque le Bahreïn avait [exécuté](#) trois victimes de torture suite à des accusations fallacieuses. Actuellement huit hommes courent un risque d'exécution imminente.

Autre pratique inquiétante est l'usage généralisée et systématique de la torture ainsi que le rôle joué par le Ministère de l'Intérieur du Bahreïn (Moi) dans ces abus. [En analysant des centaines de plaintes déposées](#) par des victimes et leurs familles concernant des abus présumés, nous avons constaté qu'un Bahreïnien sur 635 avait été arbitrairement détenu, subi une disparition forcée, torturé, violé, abusé ou tué par la police. Le Moi lui-même est directement impliqué dans 570 cas de torture et 517 cas de détention arbitraire depuis 2012. Malgré cela, les organes de surveillance du Bahreïn, le Médiateur du Ministère de l'Intérieur et l'Institution Nationale des Droits de l'homme, ont échoué ou refusé

d'enquêter sérieusement presque toutes les plaintes. Cet échec a contribué à une impunité omniprésente jusqu'au plus haut niveau hiérarchique des forces de sécurité du Royaume, y compris le Ministre de l'Intérieur lui-même, qui, en raison de la nature généralisée et systématique des abus, doit en être conscient.

M. Cauchard, lorsque vous assumez votre rôle à Manama, nous vous exhortons à utiliser votre position pour demander l'ouverture d'enquêtes sur les violations des Droits de l'homme, à rendre visite aux prisonniers, à rencontrer des militants de l'opposition politique et des défenseurs des Droits de l'Homme, et de soulever ces préoccupations sérieuses auprès de vos homologues des Ambassades Allemande, Britannique, Américaine et Italienne à Manama, ainsi qu'auprès des responsables Bahreïniens. Nous vous rappelons également votre obligation à l'égard des [Orientations de l'Union Européenne sur les Défenseurs des Droits de l'Homme](#) et nous vous demandons d'être un modèle dans ce domaine. Encore une fois, nous vous offrons nos sincères félicitations pour votre nomination.

Sincèrement,



Husain Abdulla  
Directeur Exécutif  
Americans for Democracy & Human Rights in Bahrain